

20 août 2024

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle de la séance régulière du 20 août 2024 tenue au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

Louis Coutu, maire
Eden Lauzon, conseillère
Pascal Gonnin, conseiller
Réal Vel, conseiller
Denis Vel, conseiller,
Suzanne Casavant, conseillère
Jean-Pierre Brien, conseiller

Est absent :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de Louis Coutu, maire, et Gilbert Côté, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Majella René, fait fonction de secrétaire.

Aucun résident n'assiste à la séance.

1. ORDRE DU JOUR;

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 02 juillet et de la séance extraordinaire du 08 juillet 2024;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Adoption des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance ;
Dons : Aucune demande
7. Dépôt du projet de règlement numéro 2024-469 – Citation de l'Église;
8. Dépôt de l'avis de motion et du projet de règlement numéro 2024-470 - Système tertiaire de traitement UV;
9. Dépôt de l'avis de motion et du projet de règlement numéro 2024-467– Règlement d'emprunt - Voirie;
10. Dépôt de l'avis de motion et dépôt du projet du règlement 2024-468 relatif aux chenils;
11. Bureau;
 - 11.1. Résolution pour inscription du directeur général au colloque annuel de Zone- ADMQ (149.97\$), le 12 septembre 2024 à Stoke;
 - 11.2. Résolution pour nommer et mandater le CCU au Comité du Patrimoine;
12. Voirie;
 - 12.1. Résolution pour changement de ponceau Sainte-Anne nord
 - 12.2. Résolution pour attribution du contrat de préparation des stationnements en vue de l'installation du bitume et du contrat pour l'installation du bitume;
 - 12.3. Résolution pour l'attribution du contrat de location de garage hiver 2024-2025;
 - 12.4. *Entretien obligatoire concernant de la rétrocaveuse à la suite de son achat;*
13. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François
 - 13.1. ;
14. Comité;
 - 14.1. École –

2024-08-160

- 14.2. Loisirs –
- 14.3. Église – Rencontre le 12 août 24 – 28 août 24
- 14.4. Premiers répondants –
- 15. Période de questions;
- 16. Varia :
- 17. Levée de la session;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par le directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pascal Gonnin
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit modifié avec l'ajout du point

12.4 ENTRETIEN OBLIGATOIRE CONCERNANT L'ENTRETIEN DE LA RÉTROCAVEUSE À LA SUITE DE SON ACHAT et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ères)s présents (es).

2. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est remise à l'assistance. Le conseil reçoit les interventions puis, le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

Aucun résident n' assiste à la séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 02 JUILLET ET DE LA SÉANCE EXTRAORDIANRE DU 08 JUILLET 2024;

2024-08-161

CONSIDÉRANT QUE tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 08 juillet 2024;

Que Gilbert Côté fait la lecture du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024 et une dispense de lecture est accordée pour le procès-verbal du 8 juillet 2024;

Denis Vel s'absente à 19h35 retour 19h38.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 02 juillet et de la séance extraordinaire du 08 juillet 2024 soient adopté tel que présenté;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL;

Points :

- Service de Surveillance : pas de retour 2024-2025
- RCR : les dates sont confirmées le 5 et 19 octobre.
- Aquatech : l'employé a été rencontré par M. Gonnin

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES ET RAPPORT DES DÉPENSES DURANT LE MOIS S'IL Y A LIEU;

2024-08-162

Gilbert Côté dépose les rapports des dépenses payées durant le mois s'il y a lieu et ceux à payer au conseil;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel
APPUYÉ par le conseiller Réal Vel
ET RÉSOLU

QUE les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

RECETTES du 2 juillet au 6 août 2024	112 468,98 \$
DÉPENSES D'OPÉRATIONS	38 885,16 \$
REMISE FÉDÉRALE	- \$
REMISE PROVINCIALE	- \$
TOTAL	<u>38 885,16 \$</u>
Dépenses durant le mois	112 723,88 \$
Salaires déboursés à la séance du conseil	- \$
Salaires déboursés durant le mois	18 832,75 \$
Total dépenses	<u>170 441,79 \$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

6. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance et donne suite au points suivants. La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication.

6.1 GALA DU MÉRITE ÉTUDIANT-TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS

2024-08-163

CONSIDÉRANT QUE nous avons accueilli une stagiaire dans le cadre du programme Trio étudiants Desjardins ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle délègue Eden Lauzon à représenter le conseil lors du Gala du mérite étudiant- Trio étudiant Desjardins le 4 septembre 2024 à 17h30 au Club de golf de Valcourt;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

7. DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT 2024-469 - CITATION DE L'ÉGLISE

2024-08-164

Considérant que l'avis de motion a été déposé lors de la séance du 2 juillet 2024 résolution 2024-07-147;

Le projet du règlement est déposé en séance du conseil et demeure disponible pour consultation.

**8. DÉPÔT DE L'AVIS DE MOTION ET DU PROJET DE RÈGLEMENT
2024-470-SYSTÈME TERTIAIRE DE TRAITEMENT UV**

2024-08-165

Il est, par la présente, donné un avis de motion, par Pascal Gonnin, Conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2024-470 un RÈGLEMENT RELATIF À L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE AVEC DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET

Le projet du règlement est déposé en séance du conseil et demeure disponible pour consultation.

**9. DÉPÔT DE L'AVIS DE MOTION ET DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2024-467- RÈGLEMENT D'EMPRUNT -VOIRIE, RÉFECTION
DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX**

2024-08-166

Il est, par la présente, donné un avis de motion, par Jean-Pierre Brien, Conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement d'emprunt numéro 2024-471 UN RÈGLEMENT VOIRIE-RÉFECTION DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX.

Le projet du règlement est déposé en séance du conseil et demeure disponible pour consultation.

**10. DÉPÔT DE L'AVIS DE MOTION ET DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2024-468 RÈGLEMENT RELATIF AUX CHENILS**

2024-08-167

Il est, par la présente, donné un avis de motion, par Suzanne Casavant Conseillère qu'il sera adopté, à une séance subséquente, LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-468 UN RÈGLEMENT RELATIF AUX CHENILS.

Le projet du règlement est déposé en séance du conseil et demeure disponible pour consultation.

**11. BUREAU
11.1 INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU COLLOQUE
ANNUEL DE ZONE DE L'ADMQ**

2024-08-168

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone est une occasion de parfaire ses connaissances et faire du réseautage;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
ET APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte d'inscrire Gilbert Côté, au colloque annuel de zone organiser par ADMQ-Estrie le 12 septembre 2024 à 'Stoke;

QUE les frais d'inscription de cent quarante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-sept sous (149.97\$) soit pris à même le budget formation;

Que les frais de déplacement soient remboursés sur preuve justificative;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

11.2 RÉSOLUTION POUR NOMMER ET MANDATER LE CCU AU COMITÉ DU PATRIMOINE;

2024-08-169

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle adoptera un règlement de Citation de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE nous devons avoir un comité du patrimoine;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pascal Gonnin
ET APPUYÉ par le conseiller Denis Vel
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle nomme et mandate le comité du CCU au comité du patrimoine;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

12. VOIRIE

12.1 RÉSOLUTION POUR LE CHANGEMENT D'UN PONCEAU SUR CHEMIN SAINTE-ANNE NORD

2024-08-170

CONSIDÉRANT QUE le 9 août 2024 nous avons subi des averses diluviennes avec des accumulations de plus 110mm de pluies;

CONSIDÉRANT QU'UN ponceau sur le chemin Sainte-Anne Nord s'est affaissé et une partie de la voie publique a été emportée par les eaux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pascal Gonnin
APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de payer les frais de remplacement du ponceau en urgence pour permettre de rétablir la circulation du chemin Sainte-Anne Nord;

QUE les frais de douze mille quatre-cent quatre-vingt-quatre dollars et cinquante-neuf sous (12 484.59\$) soient pris dans le budget ponceau;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

12.2 RÉSOLUTION POUR ATTRIBUTION DU CONTRAT DE RÉFECTION DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX POUR LA PRÉPARATION ET L'ASPALTAGE

2024-08-171

Nous avons fait parvenir quatre (4) invitations en juillet 2024 et nous n'avons reçu aucune soumission.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a fait des demandes de prix de gré à gré pour la réfection des stationnement municipaux et l'asphaltage (installation du bitume) ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a analysé les prix soumissionnés reçus pour lesdits travaux;

SOUSSIONS :

Léon Bombardier inc :	47 801.25\$ plus les taxes applicables
Les Entreprises Stéphane Daigneault Inc	59 425.00\$ plus les taxes applicables
Bopavage	71 200.00\$ plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET APPUYÉ par le conseiller Denis Vel
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la soumission déposée par Léon Bombardier pour les travaux de préparation des stationnements municipaux au montant de quarante-sept mille huit cent un dollar et vingt-cinq sous (47 801.25\$) plus les taxes applicables;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

2024-08-171-1

INSTALLATION DU BITUME

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a fait des demandes de prix de gré à gré pour la réfection des stationnement municipaux et l'asphaltage (installation du bitume) ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a analysé les prix soumissionnés reçus pour lesdits travaux;

SOUSSIONS:

Pavage Maska inc :	242,24\$ (206tm estimés)	49 880.84\$ plus les taxes applicables
Bopavage :	251,00\$ (198tm estimé)	49 840.00\$ plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pascal Gonnin
APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la soumission de Pavage Maska inc au taux de deux cent quarante-deux dollars et vingt-quatre sous la tonne métrique (242,24\$)

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

12.3 RÉOLUTION POUR L'ATTRIBUTION DU CONTRAT DE LOCATION DU GARAGE D'HIVER 2024-2025

Le dossier est remis à une séance ultérieure.

12.4 ENTRETIEN OBLIGATOIRE CONCERNANT L'ENTRETIEN DE LA RÉTROCAVEUSE À LA SUITE À SON ACHAT

2024-08-172

Considérant que la rétro caveuse avait besoin d'entretien avant de pouvoir entre mise en circulation pour débiter des travaux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise l'entretien de la rétro caveuse avant de la mise en circulation;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents(e)s.

13. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

- Juillet relâche
- 2022-2023 un manque à gagner pour Trans-Appel 61 000\$;

14. COMITÉS

1. ÉCOLE : Le service de surveillance est à l'étude pour l'année scolaire 2024-2025. Selon notre représentante, le service a peu de chance de débiter cette année;
2. LOISIRS : la rencontre du comité aura lieu le 21 août et le rapport Bière et saucisses sera remis aux membres. Le rapport nous sera remis par la suite.
3. ÉGLISE-RENCONTRE le 12 août et 28 août 2024, l'agenda sera maintenu pour le dépôt de la demande. Le 14 septembre, un kiosque sera installé pour présenter le projet « église», ;lors de l'activité de la course de boîte à savon. M. Petit sera présent avec un membre de son équipe et des membres du comité seront invités. Cela permettra d'avoir le pouls de la population.
4. PREMIERS RÉPONDANTS : à suivre

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance. Le conseil reçoit les interventions puis, le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

Aucun résident n'assiste à la séance du conseil.

16-AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point

17. LEVÉE DE LA SESSION;

2024-08-173

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée. Il est 20h33.

Gilbert Côté,
Directeur Général et greffier-trésorier

Louis Coutu,
Maire « en signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »